



IVRY-SUR-SEINE

ALFORTVILLE

VILLEJUIF

CHOISY-LE-ROI

THILAIS



- Infrastructure de transport terrestre engendrant des prescriptions d'isolement acoustique
- Secteur affecté par le bruit
- Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
- Catégorie 1 : d=300m
- Catégorie 2 : d=250m
- Catégorie 3 : d=100m
- Catégorie 4 : d=30m
- Catégorie 5 : d=10m

5.3 - PLAN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES ENGENDRANT DES PRESCRIPTIONS D'ISOLATION ACOUSTIQUE

Approbation : 18 décembre 2013  
 Mis à jour : 16 avril 2018

Source : DRIEA/UTEA 94  
 Echelle : 1/5 000